

Considérations sur la politique des prix dans ses rapports avec la politique économique générale

Autor(en): **Masnata, Albert**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **3 (1945)**

Heft 1

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-132052>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Considérations sur la politique des prix dans ses rapports avec la politique économique générale

par ALBERT MASNATA
privat-docent à l'Université de Lausanne

I. Evolution historique du problème

A toutes les époques de l'histoire économique, on retrouve des traces de l'intervention de l'autorité publique dans le domaine des prix. Pourtant le problème se pose maintenant d'une façon toute différente qu'à d'autres moments. C'est la complication extrême de l'économie moderne qui en est la première cause. Une seconde réside dans la tendance qui prédomine à donner une place toujours plus grande à l'Etat dans la direction de l'économie.

C'est ainsi que la « politique des prix » en elle-même apparaît comme une notion essentiellement moderne. En effet, aux époques précédentes, l'Etat a souvent agi dans le domaine des prix, mais le mot même de « politique » comporte une action continue ou d'ensemble, alors que les interventions de jadis étaient ou sporadiques ou visaient des buts particuliers et non un but général. On utilise de nos jours couramment ces mots de « politique des prix » sans en rechercher le sens profond dont la connaissance est néanmoins des plus nécessaires pour bien saisir l'importance de ce moyen essentiel de l'action de l'Etat dans le domaine économique.

Dans l'histoire économique, on peut déceler des périodes au cours desquelles l'intervention de l'Etat dans le domaine des prix et des salaires est constante, fait partie en quelque sorte de sa politique générale et d'autres où l'abstention semble constituer le principe dirigeant. Ainsi, au moyen âge, ce fut une intervention érigée en système, alors que le XIX^e siècle connut au contraire avant tout l'abstention. Mais même lorsque l'Etat intervenait par des taxations, des réglementations de marges de bénéfice et, plus tard, par des droits de douane ou fiscaux, il faisait en quelque

sorte de la « politique des prix » sans le savoir. Cela ne veut pas dire que certaines mesures n'avaient pas de portée ou n'atteignaient jamais le but que l'on s'était proposé, mais simplement que les moyens utilisés ne faisaient pas partie d'un système d'ensemble tendant à obtenir des résultats d'ensemble. Il faut, du reste, dire que ce n'est que graduellement que l'intervention de l'Etat dans le domaine des prix acquit l'aspect d'une véritable « politique ». Cette évolution fut favorisée par le développement général qui partit d'une économie basée sur l'amalgame d'exploitations privées vers une économie publique ayant besoin d'une direction. Il n'est pas étonnant, du reste, que la politique des prix fut surtout mise en évidence comme moyen d'action dans les pays qui firent évoluer leur structure économique dans le sens d'une emprise toujours plus grande de l'Etat ou même du collectivisme.

Avant 1914, l'interventionnisme économique avait déjà marqué une avance, mais l'action sur les prix de la part des Etats était surtout indirecte et le plus souvent non voulue. Le protectionnisme douanier était l'expression la plus marquée de cette action. La guerre de 1914 à 1918 amena un bouleversement dans les relations de prix d'une intensité inconnue depuis fort longtemps. Aussi l'après-guerre vit-elle les formes les plus diverses d'interventions pratiquées par les Etats pour rétablir l'équilibre des prix entre certaines catégories de produits qui marquaient des disproportions dans la situation de certaines classes sociales (agriculture, industrie, ouvriers) ou encore entre les niveaux de prix de pays à pays. Un domaine particulier de la politique des prix fut constitué par la manipulation des prix dans le cadre des accords bilatéraux de clearing et de compensation qui se généralisèrent dans les relations d'Etat à Etat. Le désordre monétaire fut à la fois la cause et la conséquence de ces efforts. Pour commencer, les préoccupations des gouvernements vis-à-vis des prix furent occasionnelles ; elles devinrent par la suite constantes (nous ne parlons pas ici des périodes de guerre). On acquit la conviction que, tant pour la direction de l'économie dans son ensemble que pour l'équilibre social, l'action dans le domaine des prix et des salaires était nécessaire. Suivant leur structure économique, sociale ou politique, leurs conceptions ou encore les circonstances auxquelles ils devaient faire face, les Etats adoptèrent tels ou tels principes d'action avec des résultats très divers.

Déjà aux époques économiques précédant la nôtre, on a pu constater que l'efficacité d'action sur la formation des prix dépendait de la qualité de « marché fermé » qui pouvait s'attacher au territoire économique dans lequel l'autorité exerçait son pouvoir. Ce fut le cas la plupart du temps au moyen âge. Tout naturellement l'avènement de l'économie libérale au XIX^e siècle, favorisé par le développement de la technique industrielle, a privé en général l'économie de cette caractéristique. Ce changement dans l'atmosphère économique explique la disparition des anciennes méthodes d'intervention directe dans le domaine des prix. A l'époque actuelle, l'évolution du système économique mondial vers un plus grand « compartimentage » national et la constitution d'économies plus ou moins autarciques devaient ramener une atmosphère plus propice à l'interventionnisme dans la sphère des prix.

Les prix devinrent, d'une part, l'enjeu de mesures politiques, économiques ou monétaires qu'on mettait en action et, d'autre part, un moyen par lequel on cherchait à influencer l'évolution économique. Ainsi certains pays prenaient des mesures partielles pour agir sur les prix ou s'en servir à des fins sociales, tandis que d'autres faisaient de la politique des prix un instrument de direction de l'économie. Il en fut ainsi de l'Allemagne. En U. R. S. S., la direction de l'économie collectiviste avait un autre point de départ, mais une politique des prix était néanmoins nécessaire pour arriver à un équilibre entre les différents secteurs de cette économie (agriculture et industrie).

Le prix constituant le phénomène central de l'économie, la manière dont il se forme et dont il peut être influencé, dépend nécessairement de l'essence même du système économique dans lequel il évolue. En théorie, les conditions d'établissement de l'équilibre économique varient suivant que le régime général est soumis à la libre concurrence ou non. Au XIX^e siècle, on a laissé fonctionner librement dans son ensemble la mécanique compliquée de l'économie moderne (« freie Marktwirtschaft ») ; l'équilibre des prix s'établissait par le libre jeu du marché international. Les interventions indirectes, sous forme de droits de douane notamment, n'agissaient que dans des secteurs très limités.

Le tableau a changé dès que les pouvoirs publics ont cherché à diriger l'économie dans son ensemble, c'est-à-dire entre les deux guerres. En principe, un régime de libre concurrence, même

imparfait, a été maintenu, mais en réalité il y a eu surtout des régimes mixtes. C'est pour cela que, sous l'effet de l'interventionnisme d'Etat, la formation des prix subit des variations désordonnées et que la réaction des prix aux mesures qu'on prend à leur égard est inégale, incomplète et incohérente. Dans une économie soi-disant libre, on applique des méthodes d'économie dirigée et on s'étonne qu'elles ne donnent pas les résultats escomptés ou encore que les résultats soient opposés à ceux qu'on en attendait.

II. *Questions d'avenir*

Nous avons déjà dit plus haut que dans certains systèmes économiques actuels la politique des prix trouve son application la plus universelle comme moyen de diriger l'économie. Même dans les pays où l'on n'adhère pas à cette méthode, on assigne aux interventions dans le domaine des prix des buts toujours plus généraux. Ces buts sont notamment : 1. celui d'obtenir un équilibre entre les prix et les salaires ou 2. celui de constituer un instrument de soutien de la conjoncture. Certes, en principe, on poursuit « l'emploi intégral » (« Vollbeschäftigung ») au moyen d'une politique d'investissements et de crédit. Mais les effets de cette dernière ne peuvent être utilement mis au service du développement économique général sans intervention correspondante dans le domaine des prix et, par voie de conséquence, des salaires. C'est ce qui conduit logiquement vers une économie dirigée par l'Etat. On peut faire cette réflexion en particulier au sujet du plan d'action économique exposé dans un *Livre blanc* anglais qui, pourtant, proclame le principe d'une économie basée sur l'entreprise privée.

Les conséquences d'une telle évolution ne peuvent être limitées, à notre avis, aux seules économies nationales qui poursuivraient les buts sus-indiqués. En effet, pour protéger un mouvement économique ascensionnel appuyé sur la politique de l'emploi intégral, on en arriverait forcément à pratiquer un système du commerce extérieur, constituant une barrière vis-à-vis de l'étranger, dont on contrôlerait soigneusement les passages. De tels développements ne peuvent que contribuer à fausser le régime de libre établissement des prix sur le plan international qu'on voudrait pourtant voir appliqué à nouveau. Pour rétablir les relations de prix rompues

entre certaines économies nationales et l'économie mondiale, on peut être amené à recourir à divers moyens qui ne peuvent toutefois pas remplacer l'automatisme de la libre concurrence mondiale. Cependant, vu l'interdépendance existant forcément entre les économies nationales dans l'économie contemporaine, on devra appliquer, à intervalles réguliers, des remèdes universels pour ajuster le niveau des prix et assurer ainsi une reprise des échanges internationaux. Cette évolution qui nous paraît probable, car elle s'appuie sur les observations de phénomènes qui se sont produits dans un passé récent, nécessitera le recours à des interventions dans le domaine monétaire. Est-ce à dire qu'on aurait périodiquement des dévaluations ou ajustements monétaires? Cela n'est pas exclu si l'on est pris par l'engrenage entrevu ci-dessus. Une autre méthode serait celle d'une organisation des échanges et de paiements internationaux par des clearings à l'intérieur desquels le cours des monnaies sert à manipuler des prix disproportionnés entre tel ou tel marché. Ces systèmes sont théoriquement honnis de nos jours puisqu'ils ont pris leur origine dans les pays autarciques, mais que trouvera-t-on d'autre si, parallèlement à une politique monétaire internationale, on ne rend pas plus complète la liberté des échanges internationaux? Encore faudra-t-il éviter que ces échanges ne soient constamment entravés par des systèmes économiques nationalistes.

Le problème de la politique des prix comporte donc nécessairement des aspects tant nationaux qu'internationaux qui sont interdépendants. Cette interdépendance de phénomènes doit être aussi présente à l'esprit pour l'appréciation des possibilités de la politique des prix à l'intérieur des économies nationales. Ainsi, pour atteindre un but social, par exemple assurer certains prix à l'agriculture, ou encore maintenir un certain rapport entre les prix et les salaires, on constitue forcément à l'intérieur d'une économie des secteurs à forte intervention de l'Etat. On constate ensuite qu'on peut difficilement les isoler de secteurs de l'économie qu'on voudrait maintenir en dehors de l'intervention. En effet, une intervention dans le domaine des prix entraîne une autre. Le système boiteux qui consiste à ajuster partiellement une intervention à une autre ne pouvant plus rétablir l'équilibre, on peut être amené, soit à appliquer un moyen général, celui de la manipulation de la monnaie, soit encore un système complet d'interventions qui équivaut à l'économie dirigée. A cette occasion,

rappelons que les troubles monétaires sont souvent l'expression d'une économie en état d'équilibre instable, dans le cadre de laquelle le jeu normal des prix ne fonctionne plus.

Tout ce qui a été dit jusqu'ici tendait à démontrer que les effets et les possibilités d'une politique des prix sont conditionnés et limités par le système économique dans lequel cette politique évolue. Il est plus malaisé d'établir dans quelle mesure et jusqu'à quel moment on peut, en dépit de ce principe général, utiliser certains moyens d'intervention à buts limités dans certains secteurs particuliers de l'économie, sans rompre l'équilibre d'un système général basé sur le marché libre. On peut dire, en règle générale, que la réussite n'est pas exclue, si l'on parvient à agir dans les domaines visés sans compromettre, par l'intervention, les réactions automatiques du marché libre. Toutefois les réactions de ce marché pourraient à leur tour mettre en péril l'efficacité de mesures partielles envisagées. En tout cas, le choix des moyens est difficile. En concrétisant, nous dirons qu'en cherchant à résoudre le problème social « prix-salaires », on agira, par exemple, avec plus de logique en utilisant une politique de contrats collectifs de travail issus d'une libre adaptation aux conditions économiques qu'en suivant les principes d'une action étatiste rigide.

En envisageant, pour terminer, le problème de la politique des prix dans son ensemble comme facteur essentiel de l'économie moderne, nous en arrivons aux quelques considérations suivantes. L'insuffisance constante des moyens employés par les pouvoirs publics ou leur non-conformité au but proposé sont dues en général au fait qu'on cherche à atteindre des résultats immédiats et partiels en oubliant la notion de l'équilibre économique général, ce qui est grave lorsqu'on tend à diriger l'économie ou à lui imprimer certaines tendances, car dans ce cas il faut se préoccuper de dominer tous les facteurs qui régissent l'économie. Mais même si en pratiquant une certaine politique des prix on lui assigne en tout premier lieu une finalité sociale, on ne doit pas oublier sa portée économique.

En fait, les moyens qu'on choisit pour la politique des prix et le rôle qu'on lui attribue dans la politique économique sont de nature à influencer dans une très forte mesure le régime économique d'un pays.

A. M.